

Housing Technology Incentives

Program promotes new ideas

A few tips for an old pro



Minister Paul Cosgrove shows referee Maurice (Rocket) Richard the secret behind his scoring prowess (inset). Later, in a charity game, that pitted the members of parliament against the Heart Fund at the Ottawa Civic Centre, Mr. Cosgrove gave the fans a demonstration of his skating ability.

The Housing Technology Incentives Program (HTIP), aimed at supporting innovative housing demonstrations by industry is being launched in March.

A pilot program in 1980 proved so successful that last year's budget of \$400,000 for project contributions was increased to \$800,000 for 1981. The level of activity in the pilot program where \$250,000 was committed to 26 projects in 13 weeks was a major consideration in the budget increase.

Although the program is new, the idea is not. For some time, the Corporation's staff in the technical area have been aware that architects, builders, developers and building products manufacturers were able to develop and demonstrate new ideas and innovations but were reluctant because of a lack of risk capital and official support.

The Housing Technology Incentives program fills that gap. The objective is to encourage new ideas and improvements in housing and to disseminate the demonstration and research information to industry and the public.

Cliff Gwilym and Peter Hustwit of the former Standards Division brought the program into reality. They established program principles and operations in consultation with a number of groups including Corporation staff, HUDAC, construction and building associations, manufacturers' associations, the National Research Council, Energy Mines and Resources, and Industry Trade and Commerce.

The pilot program was launched on September 8 by Paul Cosgrove, minister responsible for CMHC. About 20,000 applications were distributed

by direct mail, HUDAC, and CMHC regional and local offices.

The first application was received two weeks after the announcement and before the end of the year 94 applications had been filed. Applications came in from all provinces with individuals and firms in Ontario submitting the most — 50 per cent.

submitting the most — 50 per cent. Energy conservation in housing and rehabilitation were the priority areas of the pilot program. Seventy-six per cent of the proposals were energy related, addressing items such as solar systems, conventional heating and cooling systems, shutters, blinds and insulation. But, only 10 per cent of the applications were on rehabilitation. In addition to energy conservation and rehabilitation, innovations in housing for disabled persons has been added to the program as a priority area.

From the outset of the pilot program, it was anticipated that the most interest

(continued on page three)

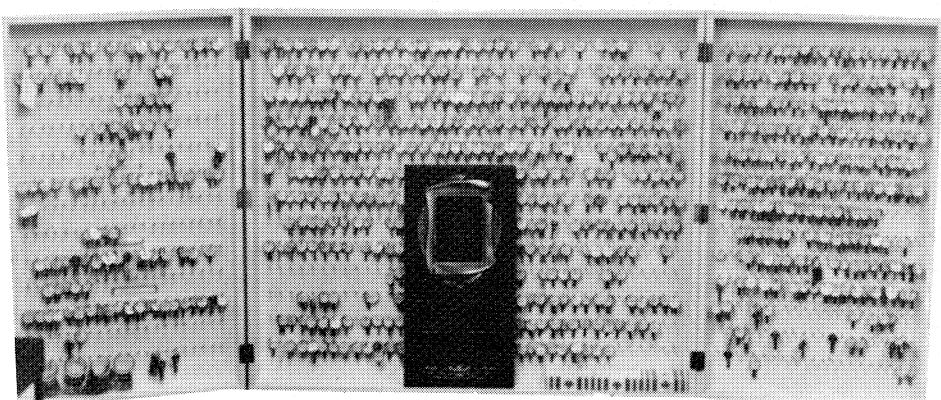
CMHC

prominent

at HUDAC

see page 4

Wanna buy a house?



This is the keyboard of Mortgage Insurance Fund units in the Hamilton Branch. In the middle is the General Manager's Award for Achievement in the Marketing of Real Estate which was presented to the Branch. For more details see page three. photo: Fred Johnston

people and places

TRANSFERS

In National Office:

Peter J. Hustwit, Manager/Community Standards to Manager, Architect and Planning Research.

Hussein Rostum, Economist, Atlantic Field Support Centre to Senior Analyst, Policy Evaluation Division.

Raymond Doherty, Data Base Programmer, Data Services to Communication Analyst, Computer Services Division.

Nari Vakil, Manager and Senior Financial Analyst, Systems Development Division to Senior Financial Analyst Treasurer's Directorate.

Richard J. Desserud, Senior Consultant Engineer, N.O. Support Centre to Senior Consultant Engineer, Technical Services Division.

Evelyn Beacon, Word Processing Operator, Portfolio Management Training to Senior Word Processing Operator, Office Services, Word Processing Unit A.

Nicole Lachance, Loans Advance Clerk, Ottawa Branch Office to Senior Clerk, Subsidy Administration Division.

Morley A. Bonisteel, Senior Accounting Clerk, Loans & Mortgage Accounting Division to Project Co-ordinator, Portfolio Accounting Systems Division.

Pierrette Beauchamp, Administrative Assistant, Program Operations Sector to Briefing Officer, Corporate Relations Office.

Myrna Walsh, Clerk Stenographer, Office Services to Administrative Secretary, CMHC Technical Services.

Louise Monette, Accounting Clerk, Investment Portfolio Accounting Division to Accounting Clerk, Loans & Mortgage Accounting Division.

In the Field:

François De Lorimier, Manager, Organization Analysis, Human Resources Centre to Manager, Quebec Field Support Centre.

Robert Lajoie, Manager, Programs, Quebec Branch Office to Manager, Social Programs, Montreal Loans Office.

perspective

Published monthly for employees
of

CANADA MORTGAGE AND
HOUSING CORPORATION

John Dowell
Supervising Editor

George Ono
English Editor

Lucille Tessier
French Editor

Please address all contributions including business activities and Recreation Club and social items to the Editor, News and Information Division, National Office.

CONTAINS
RECYCLED
DE-INKED
FIBRE



CONTIENT
DES FIBRES
DÉSENCRÉES
ET RECYCLÉES

Phil K. West, Support Appraiser, Mississauga Branch Office to Real Estate Appraiser, Toronto Branch Office.

Murray P. Hogan, Junior Professional Appraiser, Saskatoon Office to Chief Appraiser, Lethbridge Branch Office.

David Venhuis, Compliance Inspector, Lethbridge Branch Office to Resident Inspector, Medicine Hat Inspections.

Gerald E. Banks, Office Services Clerk, Toronto Branch to Supervisor, Resource Administration, Ontario General Manager's Office.

Robert Labelle, Manager, Economic Programs, Montreal Office to Manager, Operations, Quebec General Manager's Office.

John W. Beauchage, Rural & Native Housing Officer, Ontario General Manager's Office to Manager, Programs, Thunder Bay Branch Office.

Orval Strong, RNH Secondment to MMF, Winnipeg Branch Office to Housing Director, OMNSIA, Ontario General Manager's Office.

30 year club

There is one this month: **Monique Normand**, Administrative Secretary, Real Estate Marketing Sales located in Montreal.

25 year club

There are two this month: **Roger J. Massicotte**, Administration, Orleans Rental Office, Montreal; **William P.**

Weatherby, Program Officer, Social Housing, Charlottetown Branch.

death notices

Allan J. Jones, Director, Loan Insurance Division, until he retired in September 1966, died on December 23.

George Stevenson, a compliance inspector in the Scarborough Loans Office, until he retired in March 1964 died on December 12.

retirements

Armand Bleau, Building Cleaner, Cloverdale Park Project, Montreal;

Euclide Bordeur, Building Cleaner, Habitat 67 Project, Montreal;

Neil Braithwaite, Compliance Inspector, Peterborough Branch Office;

Clara M. Butkovich, Administrative Assistance, Ontario General Manager's Office;

George E. Conklin, Senior Inspections Officer, Edmonton Branch;

Rodrigue Deveault, Support Appraiser, Longueuil Branch Office;

Rosaire Duval, Resident Caretaker, Cloverdale Park Project;

Ewart E. Forde, Special Project Officer, Office Services;

Richard Graham, Chief, Inventory Control, Real Estate Division;

Arthur Hand, Receiver/Shipper, Office Services;

Joan Hannon, Manager, General Admin. Services, Administration Division;

Frederick Harbridge, Chief Inspector, Peterborough Branch Office;

Gordon Hill, Chief, Accounts Payable, Financial Services Division;

Jérôme Hogue, Building Cleaner, Cloverdale Park Project;

John Ion, Senior Payment Control Clerk, Mortgage Administration Division;

James C. Kerr, Special Advisor, National Office Support Centre;

Harvey H. Luross, Senior Inspector Officer, Regina Branch Office;

Russell Lynton, Real Estate Officer, Mortgage & Property Administration Division;

Bertha Monette, Accounting Clerk, Financial Services Division;

Michael A. Norris, Program Manager, Social Community Housing, Edmonton Branch Office;

Charles S. Parson, Senior Appraiser, Barrie Branch Office;

Walter E. Schreier, Manager, Architect & Planning Research, Technical Research Division;

John A. Spanier, Manager, Technical Department, Real Estate Division;

Robert H. Sprague, Manager, Accommodation Services, Administration Division;

Vital (Vic) Thérien, Chief, Printing, Office Services;

Hans Van Brederode, Landscape Architect, Edmonton Branch;

David Yuille, Manager, Community Engineering Research, Technical Research Division.



dialogue

This column is prepared by the Employee Relations group, responsible for the Dialogue program.

BUSINESS ETHICS IN CMHC — NHA 5374

Q.: I have just read the Business Ethics in Canada Mortgage and Housing Corporation pamphlet and am curious about item #3 — Political Activity.

I do not understand why there is this restriction and would like an explanation of it. Is it not the right of a citizen to take part in the political process in whichever manner the individual chooses? Is it not an infringement upon one's rights to restrict his participation in the political process?

Certainly I can understand restricting an employee from openly using his position or the fact that he is a CMHC employee to endorse a candidate or political party. I can also understand restricting an employee from using information obtained on the job to aid his candidate or party. But, I believe that there are sufficient guidelines in other areas of the business ethics leaflet to cover all of these areas.

I don't understand the difference between contributing money and

contributing time to the political process. Certainly the person who contributes \$5,000 to a candidate will have more impact than the person who hands out leaflets. This ruling therefore seems to discriminate against those who cannot afford to give money but are willing to donate time to the political process.

I would also like to know if these rules only apply to staff in the Corporation, or the public service for that matter, who obtained their jobs without political connections. Certainly, when taking into account privy council appointments and other senior public service jobs, this ruling does not apply to those selective groups. Or, perhaps, it is a ruling without teeth.

It would be difficult indeed for an Ottawa based candidate to get elected if he could not draw campaign workers from the public service.

A.: There is a long-standing tradition in Canada that the public service — including employees of Crown Corporations — should be non-political, i.e. that they should loyally serve whatever government is in power and should not be publicly identified as supporters of any particular political party.

This policy has some obvious advantages. It precludes the practice, prevalent in some administrations in other parts of the world, whereby known supporters of one party are dismissed when the opposing party comes to power.

Furthermore, a public servant who has publicly identified himself with a particular political party — even

though he is capable of performing his work objectively — may be deprived of the confidence of a minister who happens to adhere to a party which the public servant has publicly opposed. In these circumstances, the public servant's usefulness might be seriously constrained. There are, of course, examples of senior public servants, order-in-council appointees, who have been obliged to resign in such circumstances.

The distinction between working on behalf of a political candidate and contributing money to his campaign, may appear arbitrary but, unless the contribution is a large amount, it may be given anonymously, without making known the contributor's political preferences.

There is no doubt that this policy significantly restricts a public servant's ability to participate in the political process but it is seen to be a necessary restriction and it is voluntarily assumed, as a condition of employment, when he or she is appointed. It is essential that this restriction be made clear when an appointment is being discussed.

The questions raised by the contributor to Dialogue, however, are valid and are increasingly becoming a subject of public discussion. It may be that the changing nature of the political system and changing perceptions about the relationship between the individual and the state will bring about a new consensus on this subject. In the meantime, the public service regulations regarding political activity by public servants, and the Corporation's rules on the same subject, are a reflection of public policy and must be respected.

Hamilton takes regional R.E. award

By Shirley Taylor

Wanna buy a house? If the answer is no, keep away from Hamilton Real Estate Manager Dave Clark and his staff . . . they're irresistible!

Should you need further convincing, Dave and Company will be happy to produce the coveted Ontario General Manager's Award for exceptional achievement in the marketing of real estate which was presented to Hamilton Branch on January 20. General Manager Warren Sanderson, South District Manager Dick Parkinson and Field Support Centre Manager Fred Johnson all made the trip for the presentation ceremony.

Several factors were involved in calculating Hamilton's winning tally including number of MIF and CORE

acquisitions; number of sales accomplished and scheduled to close not later than January, 1981; dollar volume of those sales and number of periodic awards earned during the calendar year 1980.

Hamilton's accomplishments loom large indeed when you consider that they closed 1,174 MIF units before the end of 1980, comprising 307 singles, 566 condominium units and 301 multiples for a grand total of \$32,191,000. Their continuing emphasis on productivity earned them twenty-eight periodic awards in all!

This enviable record is just part of the overall effort by Ontario Region that saw 7,925 MIF units closed in 1980 at a dollar value of \$192,850,000 (3,638 multiples, 2,829 condominiums and 1,458 singles).



Hamilton's D. J. McCully, real estate inspector (left) and Real Estate Manager Dave Clark show the GM's award that the branch won.
photo: Fred Johnston

LETTERS

Dental plan distress

Editor:

I would like to express my dismay at being forced to participate in the group dental plan. First of all, the plan is too expensive. Dentistry fees are to rise this year, so premiums coupled with the \$25 deductible and 1980 fee schedule means that I am losing money.

Secondly, making the plan a retroactive condition of employment is hardly due democratic process. When I joined the Corporation in July of 1980, I was told that there was no dental plan,

mainly because of cost. I joined anyway, resigned to the fact that no plan was forthcoming. When I signed for the existing benefit plans at the time, I understood that they were a condition of coming on staff. That was fine. However, that gave no one carte blanche to deduct for something that I had not agreed to. Provincial law states that I must carry auto insurance and subscribe to medicare, any other coverage, be it life insurance, long-term disability, mortage insurance or what have you, is strictly my own affair. I am sure that the plan will be useful to those who can use it and I certainly appreciate the effort which the benefits people did to acquire the plan. However, with all due respect to those concerned, I can only voice resentment at the method of implementation.

Brian Ouellette
National Office

350 HTIP applications anticipated this year

(continued from page one)

would come from small firms that lacked major research and development capabilities. Half the companies had five or less employees and three-quarters had 20 or less. There were also several one-person companies submitting applications.

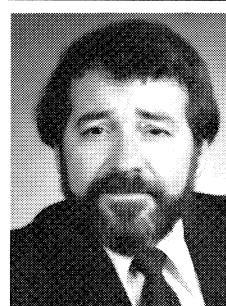
Of the projects approved in the pilot program, 10 will be nearing completion in August and five more by year-end. HTIP staff will be travelling across the country making progress visits, writing stories and handling payment disbursements for more than 20 projects which are scheduled to be completed by December.

Based on the interest in the pilot program, Mr. Gywilm anticipates that as many as 350 applications will be filed and 130 approvals made this year.

CMHC contributions may amount to as much as \$10,000 per project. The applications are reviewed weekly on a first come — first served basis by a standing selection committee. The criteria used in evaluating project applications are its potential for,

providing consumers with a wider choice, lowering costs to consumers, solving technical and economic problems, and improving utility or performance. In addition, the selection committee considers whether the project is a first-time on-site application, whether it has a practical application, and whether it responds to the priorities established by the program.

appointments



Claude Poirier-Defoy is the Director of Legal Division. He was a solicitor in the Montreal Office.



Bob Hefferton is returning to the Corporation as Manager, Red Deer. He was New Brunswick Provincial Director and Fredericton Manager before he left last summer.

PHOTO CONTEST



ENTRIES REQUIRED

This year, as in years past, Perspective is holding a photographic contest. There are two themes: people and landscapes. Regardless of whether entries are slides, black and white prints, or color prints, the best three photographs from each of the two themes will be selected for prizes. You may submit a maximum of three photographs for each theme. Prints must be mounted and not smaller than 8 x 10 inches. Deadline for entries is May 8. Be sure to mark a return address on each of your entries.

TWO THEMES THREE PRIZES IN EACH

All entries will be judged on composition, technical quality, and subject matter. Winners will be announced in the June issue of Perspective.

May 8 Deadline

Send entries to: Editor, Perspective
CMHC
News and Information Division
Montreal Rd.
Ottawa, K1A 0P7

CMHC donates one award, wins another

The Corporation played a more prominent role than usual at the annual Housing and Urban Development Association of Canada (HUDAC) conference, held in Montreal in February.

CMHC won an award and donated a new one to the association. It won an award of excellence for its energy saver measures exhibit and donated the David Bell Memorial Award for Quality.

The 'hands-on' exhibit was tied into HUDAC's Energy Saver Program which was developed in concert with CMHC's Marketing and Client Relations Division, the Department of Energy Mines and Resources, and HUDAC. The program promotes the advantages of building energy efficient homes.

The exhibit, a large map of Canada, depicted 80 cities and color coded lights showed the degree day rating of each city. The exhibit was hooked up to a computer to provide delegates with specific energy saving information. A builder could learn the degree day

rating of his city by pushing a button on the console in front of the exhibit. Then, after submitting information on the size of home he plans to build, and the level of insulation he will be putting in, the computer provided information on the savings and payback period for upgrading to CMHC standards.

CMHC Technical Services GM Bob Player donated the David Bell Memorial Award for Quality to HUDAC during a luncheon at the conference. The association will present the award annually to the HUDAC chapter or person who has contributed the most to sub-trade or supplier education and training.

The award was donated to honor David Bell, a long-time HUDAC member in Edmonton who died last year. Mr. Bell, who was a subcontractor, dedicated himself to improving the quality of sub-trades and suppliers. His work has influenced quality in building, not only in the Edmonton area, but across the country.



Lou Soucy, Director of Marketing and Client Relations stands in front of the energy saver measures exhibit with the award.
photo: Bill Cadzow

Alumni association executive appointed

By Homer Borland

The CMHC Alumni Association is off the ground. An official organization has been formed to represent former employees in Ontario.

The executive for this year whose term will run to September 30, include: Hon. President, David Mansur; Past President (pro tem), Jock McCulloch; President, Jim Houston; Vice President, Ed Brennan; Secretary, Jessie Briscoe; Treasurer, Homer Borland; Directors, Gerry Kingston, Sadie Last (historian), John Wocker, and Pete Peturrson.

A simple constitution has been prepared and circulated to all alumni who showed interest in establishing an association. The objectives are "to further the friendly relationships among former employees, promote social and other activities, and foster

liaison with the Corporation on matters of mutual concern."

The executive is currently working on an activity to be held early in May and anticipate that many of those who are away during the winter months will have returned by that time.

Membership fees in mid-January, set at \$5.00 per person, have been paid by, or on behalf of, 92 persons. They include 12 single memberships and 40 couples. The executive expects that many more memberships will be paid in the coming weeks. All ex-employees and their spouses, and surviving spouses are eligible for membership.

In Ottawa, Howard Work is establishing an interim committee to consider forming a local chapter of the association.

The CMHC Alumni Association formed last summer at a 'get-together' attended by 82 ex-employees, and spouses in Toronto.



The executive: (standing from left to right) Jim Houston, Jock McCulloch, Pete Peterrson, Ed Brennan, John Wocker, visitor Howard Work, (seated) Homer Borland, Sadie Last, Jessie Briscoe, and Gerry Kingston.

Vic Thérien retires



Vic Thérien, Chief of the National Office print shop retired after 34 years of service. He was presented with the recliner that he and his wife are testing.
photo: CMHC

perspective

volume 16, février 1981



Lou Soucy, directeur de la Division du marketing et des relations avec les clients, devant une partie de l'étalage mobile de la SCHL à la 38^e réunion

annuelle de l'ACHDU. Sous son bras, la plaque qui lui a été remise par cet organisme.

photo de Bill Cadzow

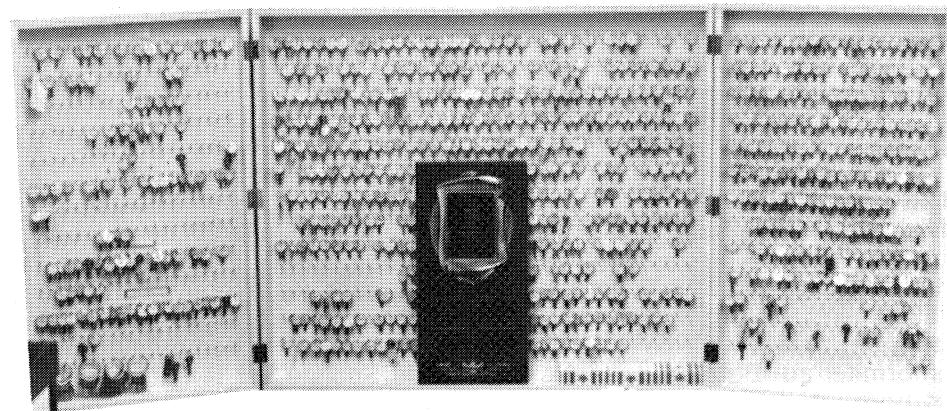
Échange de prix au congrès de l'ACHDU

Le kiosque d'information de la SCHL a remporté le prix d'excellence pour sa présentation du concept de l'économie d'énergie, ÉCONERGIE, aux 1400 délégués du congrès annuel de l'Association canadienne de l'habitation et du développement urbain. Le programme ÉCONERGIE a été conçu par la Division du Marketing de la Société et mis de l'avant par la Société, le ministère de l'Énergie, Mines et Ressources et l'ACHDU en vue d'améliorer davantage l'économie d'énergie dans les logements canadiens. Pour promouvoir le concept, le kiosque de la Société proposait aux délégués le nouveau symbole que les constructeurs participant au programme afficheront sur les chantiers de construction, dans les annonces publicitaires et sur chacune des maisons répondant aux nouvelles exigences techniques du Code national du bâtiment.

Par ailleurs, le directeur des Services techniques à la SCHL, M. Bob Player, a remis à l'ACHDU, le prix commémoratif David Bell pour être remis chaque année à la personne ou à l'organisme qui a le plus contribué durant l'année à l'amélioration des services des sous-traitants ou au perfectionnement des fournisseurs de matériaux de construction.

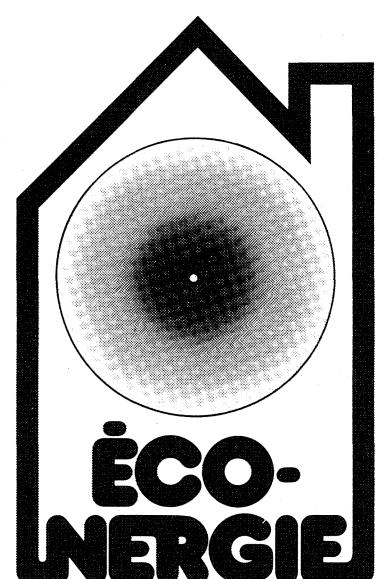
M. Bell, un sous-traitant membre de l'ACHDU d'Edmonton, est décédé l'an dernier après avoir beaucoup fait pour la recherche de la qualité dans l'industrie de la construction, tant dans sa région qu'à l'échelle du pays.

La succursale de Hamilton excelle dans la vente d'immeubles



Une collection partielle des clés et le prix d'excellence que le directeur général Warren Sanderson a présenté au bureau de Hamilton.

Vous voulez acheter une propriété? Passez chercher la clé au bureau de Hamilton. Le gérant, Dave Clark et son personnel sauront vous accueillir comme ils l'ont fait, d'ailleurs, 1 174 fois durant 1980. L'année dernière, en effet, la section des immeubles a disposé de ce nombre de reprises du Fonds d'assurance hypothécaire, soit de 307 maisons unifamiliales, 566 maisons en copropriété et 301 immeubles à logis multiples. Le bilan: \$32 191 000 de ventes et le prix du Directeur général de l'Ontario, pour l'excellence dans la commercialisation des propriétés immobilières. La production record du bureau de Hamilton lui a valu, à ce jour, 28 récompenses.



Le symbole de confort, d'économie et de valeur qui paraîtra bientôt sur toute maison construite conformément aux exigences d'ÉCONERGIE.

nominations



Claude Poirier-Defoy, directeur du Contentieux, est entré à la Société en 1971 à titre d'avocat à la succursale de Montréal.



Robert Hefferton, gérant du bureau de Red Deer, a été directeur provincial du Nouveau-Brunswick et gérant du bureau de Fredericton avant de quitter la SCHL l'an dernier.

allées et venues

MUTATIONS

Peter Hustwit, du Programme d'encouragement à l'industrie, à la Division de la recherche technique (gérant, architecture et urbanisme).

Hussein Rostum, du Centre de soutien régional de l'Atlantique à la Division de l'évaluation des propositions, Bureau national (analyste principal).

Raymond Doherty, des Services de données à la Division de l'informatique (analyste en communication).

Nari Vakil, de la Division de l'élaboration des systèmes à la Direction générale de la trésorerie (analyste financier principal).

Richard J. Desserud, du Centre de soutien du Bureau national à la Division des services techniques (ingénieur-conseil principal).

Robert Lajoie, de la succursale de Québec à celle de Montréal (gérant des programmes sociaux).

perspective

Journal publié mensuellement pour les employés de
LA SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

directeur de la rédaction:
John Dowell

chef de la rédaction française:
Lucille Tessier

chef de la rédaction anglaise:
George Ono

Veuillez adresser vos articles rédigés en français ou toutes communications et suggestions relatives à la publication des textes français à la rédactrice française de Perspective, Centre de communication et d'information, au Bureau national.

CONTAINS
RECYCLED
DE-INKED
FIBRE

CONTIENT
DES FIBRES
DÉSÉNCRÉES
ET RECYCLÉES



dialogue

L'ÉTHIQUE À LA SOCIÉTÉ

Question: Je viens de lire le dépliant traitant de l'éthique dans la conduite des affaires à la SCHL et je m'interroge sur l'article no 3 au sujet de l'activité politique. Je ne comprends pas la raison de cette restriction et j'aimerais qu'on me l'explique. N'est-ce pas le droit de tout citoyen de prendre part au processus politique de quelque façon qu'il le désire? N'est-ce pas une violation des droits d'une personne que de restreindre sa participation au processus politique?

Je peux certainement comprendre qu'on interdise à un employé d'utiliser ouvertement son poste ou le fait qu'il travaille pour la Société pour appuyer un candidat ou un parti politique. Je peux également comprendre qu'on interdise à un employé d'utiliser l'information obtenue dans son travail pour aider un candidat ou un parti. Mais je crois qu'il y a suffisamment de directives dans les autres articles du dépliant sur l'éthique dans la conduite des affaires pour couvrir ces circonstances.

Je ne vois pas la différence entre contribuer financièrement et contribuer de son temps à un groupement politique. Il est sûr qu'une personne qui souscrit \$5 000 à un candidat aura une plus grande influence qu'une personne qui distribue des dépliants publicitaires. Ce règlement semble donc porter préjudice à ceux qui n'ont pas les moyens de donner de l'argent mais qui sont prêts à travailler pour un parti ou un candidat.

J'aimerais aussi savoir si ces règlements ne s'appliquent qu'aux employés de la Société, ou de la Fonction publique, qui ont obtenu leur poste sans l'aide de relations dans le monde politique. Il est certain, si l'on considère les nominations par le Conseil privé et d'autres postes de hauts fonctionnaires, que ces règlements ne s'appliquent pas à certains

Cette chronique est publiée par le Groupe des relations avec les employés, responsable du programme Dialogue.

postes, ou peut-être ces règlements sont-ils impuissants.

En fait, il serait difficile pour un candidat de se faire élire dans la région d'Ottawa s'il ne peut pas recruter des travailleurs d'élection parmi les fonctionnaires.

Réponse: Il existe une longue tradition au Canada selon laquelle les fonctionnaires, y compris les employés des Sociétés de la Couronne, doivent être apolitiques, c'est-à-dire qu'ils doivent servir loyalement le gouvernement au pouvoir, quel qu'il soit, et ne pas s'afficher publiquement comme partisans d'un parti politique quelconque.

Cette ligne de conduite a des avantages évidents. Elle empêche la pratique courante de certaines administrations d'autres régions du globe qui consiste à remercier de leurs services les partisans avoués d'un parti, lorsque le parti opposé arrive au pouvoir. De plus, le fonctionnaire qui s'est publiquement identifié à un parti politique particulier — même s'il peut s'acquitter de ses fonctions de façon objective — peut se voir priver de la confiance du ministre qui, précisément, adhère à un parti auquel le fonctionnaire s'est opposé publiquement. Dans ces circonstances, l'utilité de ce fonctionnaire peut être sérieusement compromise. On a vu, bien sûr, des exemples de hauts fonctionnaires et de personnes nommées par décret du gouvernement qui ont été obligés de démissionner de leur poste dans de telles circonstances.

La distinction entre travailler pour le compte d'un candidat à une élection et fournir de l'argent dans une campagne peut paraître arbitraire, mais, à moins qu'il s'agisse d'une somme importante, la contribution peut être anonyme, sans que le donateur ne fasse connaître ses préférences politiques.

Il ne fait aucun doute que cette ligne de conduite restreint considérablement la possibilité pour un fonctionnaire de participer au processus politique, mais il semble que ce soit là une limitation nécessaire et acceptée de plein gré, comme condition d'embauche, lorsque le fonctionnaire est nommé. Il est essentiel que cette condition soit expliquée clairement à tout candidat éventuel à un poste dans la Fonction publique.

Les questions soulevées par le correspondant de Dialogue sont néanmoins valables et deviennent de plus en plus un sujet de discussion publique. Il se peut que la nature changeante du système politique et que l'évolution de la façon de percevoir les rapports entre le citoyen et l'Etat aboutiront à un nouveau consensus sur le sujet. En attendant, les règlements de la Fonction publique et ceux de la Société sur la participation des fonctionnaires aux activités politiques sont le reflet de la politique gouvernementale et doivent être respectés.

club des 30 ans

Monique Normand, secrétaire administrative au bureau de la Commercialisation des propriétés immobilières de Montréal.

décès

Allan J. Jones, qui était directeur de la Division de l'assurance des prêts du Bureau national, au moment de sa retraite en septembre 1966, est décédé le 23 décembre 1980.

George Stevenson, inspecteur de conformité au Bureau de prêts de Scarborough lors de sa retraite en mars 1964, est décédé le 12 décembre 1980.

club des 25 ans

Roger J. Massicotte, administrateur du bureau de location Orléans de Montréal.



Conseils d'un pro . . .

Même si on est ministre, on peut prendre conseil d'un professionnel comme Maurice Richard. Mais peut-être aussi parce qu'on est ministre, on n'est pas obligé de suivre ces conseils. De toute façon, ceux qui le connaissent disent qu'il était un vrai bon joueur "dans le temps". Vous aurez reconnu Paul Cosgrove, le ministre responsable de la SCHL. Les photos ont été prises lors d'une partie qui affrontait les députés aux membres de la Fondation des maladies du cœur au profit des œuvres de cet organisme. Maurice Richard était un des arbitres de la rencontre qui a eu lieu en janvier, au Centre municipal d'Ottawa.

photos SCHL

. . . faut-il
les suivre?



Le courrier des lecteurs

Le rédacteur en chef,

Je tiens à dire combien je suis stupéfait d'être obligé d'adhérer au régime dentaire collectif. Tout d'abord, le régime est trop coûteux; les



Un art bien mal connu chronique d'architecture

par Yves Brault

La cathédrale au Moyen Âge

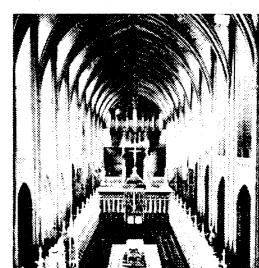
Comme nous l'avons vu dans le dernier numéro, le Moyen Âge fut une ère d'instabilité politique, de famines et d'épidémies. En cette période troublée, beaucoup "s'en remirent à Dieu". Plus de la moitié des enfants mouraient avant d'atteindre l'âge de six ans et l'espérance de vie en Europe était de 28 ans. Selon la croyance populaire, la construction d'une cathédrale constituait la meilleure garantie de rendre grâce au Tout-Puissant, et ainsi apaiser la colère divine contre les hommes. D'un manière plus pratique, la cathédrale servit, au début, de refuge contre les guerres et les massacres. Issue du temple païen de l'Antiquité (de plan rectangulaire, entouré de colonnes), la basilique en forme de croix grecque, à quatre branches égales, symbole du Christ, puis la cathédrale en forme de croix, avec une branche plus longue furent innovées par les premiers chrétiens.

De là vint le principe d'une nef centrale, corps principal du bâtiment où se tenaient les fidèles, du transept (au centre) symbole de l'élévation spirituelle, du chœur (l'autel) où se tenaient les membres du clergé, et enfin, tout autour, des absides (ou chapelles) présentant l'histoire des saints. Comme une très forte proportion de la population était analphabète, la cathédrale, à la période gothique,

devint le livre religieux et historique par excellence où chaque personnage symbolisé représentait un moment important de l'histoire.

La technique de construction de pierre atteignit sans aucun doute son summum au Moyen Âge, avec l'invention de l'arc ogive (arc en forme de bombe) et de l'arc-boutant, espèce de bâquille de pierre servant à maintenir l'écartement des murs dû au poids des voûtes.

Ces deux techniques permirent de couvrir de grands espaces avec des colonnes relativement minces et peu de murs. Les derniers exemples de cette architecture gothique étaient devenus des grands espaces de verre où le vitrail connut son apogée. L'effet ainsi obtenu créait, à l'intérieur, une impression mystique et grandiose propre à la foi débordante de cette époque.



la nef

À venir: La Renaissance

honoraires des dentistes devant augmenter cette année, en effet, il s'ensuit qu'en faisant le total des primes, de la franchise de \$25 et des honoraires pour 1980, je constate que je perds de l'argent.

Ensuite, le fait de faire du régime une condition rétroactive d'emploi n'est guère une méthode démocratique recommandable. Quand je suis entré à la Société en juillet 1980, on m'a dit qu'il n'y avait pas de régime dentaire, principalement à cause de son coût. De toute façon, j'ai accepté l'emploi qu'on m'offrait, et je m'étais résigné au fait qu'on ne prévoyait pas instaurer un régime dentaire. Quand j'ai signé les papiers des régimes d'avantages sociaux existants à ce moment-là, j'ai compris que leur acceptation était une condition de mon embauche au sein du personnel. Fort bien! Cependant, cela ne donnait à personne le droit de

faire, sur mon traitement, des déductions auxquelles je n'avais pas consenti. La loi provinciale déclare que je dois être assuré et souscrire au régime d'assurance-maladie; quand aux autres régimes de protection, que ce soit l'assurance-vie, l'assurance-invalidité, l'assurance hypothécaire ou n'importe quelle autre assurance, tout cela est une affaire strictement personnelle. Je suis certain que le régime sera utile à ceux qui pourront s'en servir et je reconnais certainement les efforts que les personnes responsables des avantages sociaux ont déployés pour instaurer le régime. Toutefois, avec tout le respect que je dois aux personnes en cause, je ne puis qu'exprimer mon déplaisir à voir la façon dont le régime a été mis en œuvre.

Brian Ouellette
Bureau national



Vital "Vic" Thérien, chef de l'imprimerie du Bureau national, a pris sa retraite récemment après plus de 34 années de service. À l'occasion de son départ, ses nombreux collègues et amis sont venus le saluer au Chimo Inn et lui ont présenté un confortable fauteuil à bascule pour l'aider à passer des heures agréables. Dans la photo ci-dessus, M. et Mme Thérien sont entourés de Jean-Guy Beauvais, contremaître aux Impressions, Don von Richter, responsable de l'adressographie, Norm Hallendy, vice-président de la Société et Paul Provost, gérant des opérations des Services de bureau.

Armand Bleau, concierge aux Habitations Cloverdale Park de Montréal, était à l'emploi de la Société depuis juillet 1961.

Euclide Brodeur, concierge à Habitat 67, Montréal, était à l'emploi de la Société depuis avril 1968.

Neil Braithwaite, inspecteur de conformité à la succursale de Peterborough, était à l'emploi de la Société depuis juillet 1955.

Mme Clara M. Butkovich, adjointe administrative au Bureau du directeur général de l'Ontario, était à l'emploi de la Société depuis novembre 1948.

George E. Conklin, inspecteur principal à la succursale d'Edmonton, était à l'emploi de la Société depuis 1963.

Rodrigue Deveault, évaluateur de soutien à la succursale de Longueuil, était à l'emploi de la Société depuis 1954.

Rosaire Duval, concierge résidant des Habitations Cloverdale Park de Montréal, était à l'emploi de la Société depuis mars 1968.

Ewart C. Forde, agent de projets spéciaux pour les Services de bureau de la Division de l'administration, Bureau national, était à l'emploi de la Société depuis janvier 1953.

Richard Graham, chef du contrôle des stocks à la Division des propriétés immobilières, Bureau national, était à l'emploi de la Société depuis 1950.

Arthur Hand, receveur-expéditeur aux Services de bureau, Division de l'administration, était à l'emploi de la Société depuis avril 1948.

Mme Joan Hannon, gérante des Services administratifs généraux à la Division de l'administration, était à l'emploi de la Société depuis avril 1968.

Frederick Harbridge, chef inspecteur de la succursale de Peterborough était à l'emploi de la Société depuis 1954.

Gordon Hill, chef des comptes à payer, Division des services financiers, était à l'emploi de la Société depuis mai 1953.

Jérôme Hogue, concierge aux Habitations Cloverdale Park de Montréal, était à l'emploi de la Société depuis janvier 1967.

La Belle et la Bête au bureau de Laval

par Marie Pouliot Coyle

Pour égayer la période des Fêtes, le Club récréatif du bureau de Laval et des Laurentides a lancé un concours afin d'élire une "Belle" et une "Bête" pour présider le dîner de Noël annuel.

Des critères bien spécifiques étaient à considérer: bonne humeur, jovialité, camaraderie et les employés du bureau ont mis en nomination cinq hommes et cinq femmes qui répondent à ces traits de caractère. La "cabale" d'élection a fait sa marque: pancartes, communiqués spéciaux, discours, promesses électorales. Il faut dire que les électeurs avaient un choix difficile à faire. Tout au long de la campagne, l'imagination et la créativité ont été à l'honneur. Ainsi, les amateurs de petites douceurs ont goûté au sucre à la crème d'Annette Guindon, aux beignes de Marie Pouliot, à la bonne cuisine de Louise Lafond, à l'apéritif de Claire Vincent sans oublier les messages d'amitié de Lise Delphine et le support moral de Gérard Courtemanche, Gérard Levesque, Yves Clément, Fred Lévesque et Pierre Montpellier. L'équipe qui, du début, s'était affichée comme étant numéro 1 a gagné. Annette Guindon et Gérard Courtemanche ont été couronnés le 19 décembre au dîner communautaire qui avait un double attrait cette année: le Comité de gestion du bureau avait accepté de faire le service; conséquemment, vêtu du tablier traditionnel, Normand Dubé, gérant, Mark Beaulieu, gérant des programmes économiques, Michel Maes, gérant des programmes sociaux, Michel Lemieux, gérant des finances et Pierre Montpellier, gérant des immeubles ont préparé les assiettes, desservi les assiettes, lavé les assiettes...

Tout cet échange d'amitié et de camaraderie a créé une ambiance chaleureuse qui se reflète encore aujourd'hui.



Les gagnants: Annette Guindon et Gérard Courtemanche

James C. Kerr, conseiller spécial au Centre de soutien du Bureau national, était à l'emploi de la Société depuis 1953.

Harvey H. Luross, inspecteur principal à la succursale de Regina, était à l'emploi de la Société depuis juin 1961.

Russell Lynton, agent des propriétés immobilières à la Division des propriétés immobilières et des créances hypothécaires, était à l'emploi de la Société depuis août 1946.

Mme Berthe Monette, commis à la comptabilité, Division des services financiers, Bureau national, était à l'emploi de la Société depuis 1960.

Michael A. Norris, gérant des programmes sociaux et communautaires à la succursale d'Edmonton, était à l'emploi de la Société depuis 1956.

Charles J. Parsons, évaluateur principal à la Division de l'administration, était à l'emploi de la Société depuis janvier 1952.

Walter E. Schreier, gérant de l'architecture et de l'urbanisme à la Division

de la recherche technique, était à l'emploi de la Société depuis 1956.

John A. Spanier, gérant du service technique à la Division des propriétés immobilières, était à l'emploi de la Société depuis septembre 1948.

Robert H. Sprague, gérant aux Services de bureau, Division de l'administration, était à l'emploi de la

Société depuis septembre 1952.

Hans Van Brederode, architecte paysagiste à la succursale d'Edmonton, était à l'emploi de la Société depuis avril 1950.

David Yuille, gérant de la recherche en équipements collectifs à la Division de la recherche technique, était à l'emploi de la Société depuis janvier 1957.

Préparez bien votre entrevue

Voici quelques conseils pour les entrevues que vous pourriez avoir à subir lors d'un concours ou d'une mutation:

- Ne croyez surtout pas que vous êtes la seule personne rongée d'inquiétude. Tout le monde l'est dans ces cas-là. Les membres du jury le comprennent.
- Lisez attentivement l'avis du concours. Il est important de savoir exactement en quoi consiste le travail.
- Assurez-vous que votre demande écrite est en rapport avec les exigences du poste à pourvoir. Rappelez-vous qu'une première sélection se fait au moment de trier les demandes des candidats.
- Notez les différentes aptitudes requises et indiquez pour chacune d'elles vos compétences et votre expérience.
- Connaissant bien les exigences du poste, tentez d'imaginer les questions que l'on sera susceptible de vous poser. Ceci contribuera à vous donner plus d'assurance le jour de l'entrevue.
- Documentez-vous sur le ministère, la division, ou la direction où se trouve le poste à combler. N'hésitez pas à contacter un cadre de l'administration ou un agent du personnel à cette fin. Le service d'information du ministère en question dispose de toute la documentation pertinente.
- Procurez-vous un exemplaire de la description du poste et des aptitudes requises.
- Rédigez un bref aperçu de vos antécédents (diplômes, expérience, etc.). Insistez sur tous les aspects de votre expérience qui se rapportent au poste sollicité. N'hésitez pas à mettre en valeur vos compétences les plus pertinentes selon les aptitudes requises.
- Ne vous affolez pas si l'on cherche à vous acculer au pied du mur. Le rôle du jury est de jauger l'étendue de vos connaissances.
- Ne répondez jamais à une question mal comprise. Toute mauvaise réponse entraîne une mauvaise note.
- Evitez le "je ne sais pas" quand on vous pose une question. Quel que soit le domaine, on a toujours quelque chose à dire. Faites preuve de jugement. Le jury en tiendra compte.
- Ne vous laissez pas démonter par un membre du jury et surtout ne vous mettez pas en colère. Si vous êtes convaincu(e) d'avoir raison, n'en démordez pas.
- Parlez de vous. Dites "Quant à moi, je ferais ceci ou cela" et non pas "Ils devraient faire ceci ou cela".
- Renseignez-vous sur les membres du jury.
- Attendez-vous à ce qu'on termine par la phrase classique: "Avez-vous des questions à poser?" Profitez-en pour obtenir des précisions sur les sujets soulevés au cours de l'entrevue.
- Une fois les résultats du concours publiés, demandez à l'agent de dotation, une évaluation de votre rendement en tant qu'intervioulé(e). Vous y avez droit et ses conseils vous seront utiles.

Concours de photos



Cette année encore, Perspective vous offre l'occasion de participer à un concours de photographies et de vous mériter de beaux prix. À la fin du concours, le choix de trois photos gagnantes dans chacun de deux sujets, sans distinction de couleur ou de noir et blanc, sera effectué par un jury composé d'experts en photographie. Les règlements sont les suivants:

Thèmes • personnes
paysages

Catégories • diapositives couleurs
photos en noir et blanc montées sur carton de grandeur minimale 8 x 10 ou de grandeur maximale 11 x 14.

Règlements • Vous pouvez participer aux deux sujets mais ne devez pas soumettre plus de trois photos pour chacun d'eux. Indiquez vos nom et adresse avec chaque photo ou diapositive afin qu'elle puisse vous être retournée.

Adresse • Faites parvenir vos photos avant le 8 mai à la Rédaction, PERSPECTIVE, Centre de communication et d'information, Bureau national, SCHL, Ottawa, Ontario, K1A 0P7.